

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Education :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Prothèse :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

Préclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Siège : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Matricule : 10366

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : BENDOULA HASSAN -

Date de naissance : 22.11.1955

Adresse : LOT ILHAM Dpt N° 57 H. M. CASA

Tél. : 06 18 27 09 75

Total des frais engagés : 572,70

Dhs

## Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 24.11.2021

Nom et prénom du malade : Ben Abdellah Chouaib Age : 19,02

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Signature de l'adhérent(e) :

Le : 27.11.2021

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/02/2021	Acte de suivi	300	300	DR. NAJLA BLOCH
08/03/2021	Acte de suivi	65	65	DR. NAJLA BLOCH

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	DC NAJH HAYEL Montant de la Facture
  	05/03/2021	55,20
  	05/03/2021	173,50

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'odontogramme.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

### **(Création, remont, adjonction)**

The diagram shows a dental arch with numbered teeth (1 through 8) on both the upper and lower arches. Landmarks include H at the top, D on the left, and B at the bottom. The upper arch has teeth 1 through 8 on the left and 8 through 1 on the right. The lower arch has teeth 1 through 8 on the left and 8 through 1 on the right. Landmarks H, D, and B are positioned at the midlines of the arches.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'

**Docteur Hayat NAJIH**

**Cardiologue**



**الدكتورة حياة ناجح**

**إختصاصية في أمراض القلب والشرايين**

Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Ancien interne à l'hôpital de la Timone à Marseille

Ancien interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en Echocardiographie de l'Université Bordeaux Segalen

Diplômée en cardiologie pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en imagerie vasculaire de l'Université Paris Sud

خريجة كلية الطب في الدار البيضاء،

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى مارسيليا بفرنسا

حاصلة على شهادة فحص القلب بالصحي من جامعة بوردو بفرنسا

حاصلة على شهادة فحص الشرايين والأوعية بالصحي من جامعة باريس

حاصلة على شهادة أمراض القلب للأطفال من كلية الطب بباريس

Casablanca, le : 05/03/2021

Boudad Chouina

1

- D-cure forte au jus

49.60 x 2

1 au jus | 15 j

99.20

PPV: 49,60 DH  
LOT: 20J26  
EXP: 10/2023

PPV: 49,60 DH  
LOT: 20J26  
EXP: 10/2023

Dr. BOUDAD Abdelkader  
Bd Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage, Hay hassani, Casablanca  
Dr. Hayat NAJIH

PHARMACIE HAY EL WIFAK  
Dr. BOUDAD Abdelkader  
Rue 65 Lot 778 El Wifak El Oulfa  
Casablanca - Tél: 05 22 90 05 56



Bd. Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage, Hay hassani, Casablanca

شارع أفغانستان درب الحرية، بلوك 225 رقم 1، الطابق الثاني، الحي الصنعي، الدار البيضاء،

Tél. : 05 22 90 70 51 - GSM : 06 62 69 23 99



Diplômée de la faculté de médecine de Casablanca

Ancien interne à l'hôpital de la Timone à Marseille

Ancien interne du CHU Ibn Rochd de Casablanca

Diplômée en Echocardiographie de l'Université Bordeaux Segalen

Diplômée en cardiologie pédiatrique de l'Université Paris Descartes

Diplômée en imagerie vasculaire de l'Université Paris Sud

خريجة كلية الطب في الدار البيضاء.

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى مارسيليا بفرنسا

طبيبة داخلية سابقاً بمستشفى ابن رشد بالدار البيضاء.

حاصلة على شهادة فحص القلب بالصدى من جامعة بوردو بفرنسا

حاصلة على شهادة فحص الشرايين والأوعية بالصدى من جامعة باريس

حاصلة على شهادة أمراض القلب للأطفال من كلية الطب بباريس

Casablanca, le : .. 22/02/2021

Bendrella Assia

Q1 - Colcina 89.00



Q1 - NéoVimac



143,50

Dr. Hayat NAJIH  
Cardiologue  
Bd Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage , Hay hassani, Casablanca  
Hay Hassan  
N°P.C : 09111294



Bd. Afghanistan, Derb Houria, Bloc 225, N°1, 2ème Etage , Hay hassani, Casablanca  
شارع أفغانستان درب الحرية ، بلوك 225 رقم 1، الطالقان الثاني، الحي السندي، الدار البيضاء.

Tél. : 05 22 90 70 51 - GSM : 06 62 69 23 99